

## Pratiquer le tennis de table à l'US nicolaisienne

15/09/2015 05:22

Le club de tennis de table de l'US nicolaisienne compte aujourd'hui peu d'adhérents, mais il est prêt à mettre en place des sessions d'entraînement hebdomadaires pour les jeunes de moins de 14 ans. Son ambition est d'initier et de perfectionner à la compétition les jeunes et les adultes qui le désirent, sachant que la licence FFTT n'est pas obligatoire. Ils peuvent aussi pratiquer le tennis de table en loisirs en profitant de conseils techniques. Certificat médical obligatoire en cas d'inscription. Une séance d'entraînement gratuite est offerte à tous ceux qui désirent découvrir ce sport. Se présenter le mercredi à partir de 19 h 30, en tenue sportive au gymnase des Dormants, à Saint-Nicolas-de-Bourgueil. Le responsable mettra à disposition balles et raquettes.

**Les horaires.** Mercredi : entraînements adultes de 19 h 30 à 21 h 30. En fonction de l'effectif des jeunes, une nouvelle plage horaire peut être mise en place le mercredi de 17 h 30 à 19 h. Les matchs de compétition adultes ont lieu le vendredi à partir de 20 h et les compétitions jeunes, le samedi à 14 h. La cotisation annuelle est de 45 € pour les enfants de 6 à 7 ans, de 75 € pour les plus de 10 ans.